

# Informations

# Rapides

21 mars 2018 - n° 66

## ■ Index bâtiment, travaux publics et divers de la construction – Décembre 2017

### Les index Bâtiment, Travaux publics et divers de la construction en décembre 2017

#### Les index Bâtiment

Référence 100 en 2010

Intitulés		Oct 2017	Nov 2017	Déc 2017
BT02	Terrassements	108,3	108,8	109,0
BT03	Maçonnerie et canalisations en béton (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtement et plâtrerie)	107,4	107,9	108,1
BT06	Ossature, ouvrages en béton armé	105,8	105,5	106,0
BT07	Ossature et charpentes métalliques	107,1	107,4	108,7
BT08	Plâtre et préfabriqués	106,7	106,9	107,1
BT09	Carrelage et revêtement céramique	106,5	106,9	107,0
BT10	Revêtements en plastique	108,1	107,4	108,2
BT11	Revêtements en textiles synthétiques	110,2	111,0	110,7
BT12	Revêtements en textiles naturels	109,5	110,3	109,9
BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	111,7	111,7	111,8
BT16b	Charpente en bois	108,5	108,7	109,0
BT18a	Menuiserie intérieure	109,2	109,2	109,9
BT19b	Menuiserie extérieure	109,4	109,5	109,9
BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC	107,6	108,0	107,0
BT27	Fermeture de baies en aluminium	107,9	108,1	108,6
BT28	Fermeture de baies en métal ferreux	108,2	107,9	108,5
BT30	Couverture en ardoises de schiste	112,1	112,3	112,5
BT32	Couverture en tuiles en terre cuite	110,5	110,7	110,5
BT33	Couverture en tuiles en béton	109,7	109,4	109,8

Intitulés		Oct 2017	Nov 2017	Déc 2017
BT34	Couverture en zinc et métal (sauf cuivre)	120,7	121,0	121,0
BT35	Couverture en bardeaux bituminés d'asphalte	117,2	117,5	117,5
BT38	Plomberie sanitaire (y compris appareils)	109,8	109,6	109,9
BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	105,9	105,7	106,0
BT41	Ventilation et conditionnement d'air	108,6	108,6	108,8
BT42	Menuiserie en acier et serrurerie	108,1	108,3	108,6
BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium	107,8	107,8	108,3
BT45	Vitrerie-miroiterie	112,5	112,6	112,8
BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux	109,5	109,9	110,2
BT47	Électricité	107,0	107,0	107,3
BT48	Ascenseurs	108,3	108,5	108,6
BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier revêtement avec revêtement étanchéité	108,7	108,6	109,1
BT50	Rénovation-entretien tous corps d'état	109,4	109,5	109,7
BT51	Menuiseries PVC	105,9	105,2	106,1
BT52	Imperméabilité de façades	112,0	112,3	112,5
BT53	Étanchéité	107,5	108,3	108,4
BT54	Ossature bois	107,5	107,6	107,9
<b>BT01</b>	<b>Tous corps d'état</b>	<b>107,1</b>	<b>107,2</b>	<b>107,4</b>

Source : Insee

## Les index Travaux Publics

Référence 100 en 2010

Intitulés		Oct 2017	Nov 2017	Déc 2017
TP02	Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation	109,6	110,4	110,7
TP03a	Grands terrassements	106,3	106,6	106,5
TP03b	Travaux à l'explosif	105,0	105,0	105,0
TP04	Fondations et travaux géotechniques	107,4	108,3	108,4
TP05a	Travaux en souterrains traditionnels	107,2	107,9	108,0
TP05b	Travaux en souterrains avec tunnelier	107,1	107,8	107,9
TP06a	Grands dragages maritimes	105,9	107,2	107,2
TP06b	Dragages fluviaux et petits dragages maritimes	104,9	105,2	105,4
TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes	102,5	101,6	103,2
TP08	Travaux d'aménagement et entretien de voirie	103,0	103,5	104,1
TP09	Fabrication et mise en œuvre d'enrobés	97,4	98,4	99,8
TP10a	Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux	107,0	107,2	107,3
TP10b	Canalisations sans fourniture de tuyaux	109,1	109,3	109,3
TP10c	Réhabilitation de canalisations non visitables	108,8	108,5	108,9
TP11	Canalisations grandes distances de transport / transfert avec fourniture de tuyaux	101,9	101,7	101,6
TP12a	Réseaux d'énergie et de communication hors fibre optique	107,9	108,1	108,2
TP12b	Éclairage public - Travaux d'installation	105,7	105,5	105,8
TP12c	Éclairage public - Travaux de maintenance	109,5	109,6	109,8
TP12d	Réseaux de communication en fibre optique	110,1	110,2	110,3
TP13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	106,1	106,0	106,5
TP14	Travaux immergés par scaphandriers	109,8	110,1	110,3
TP01	<b>Index général tous travaux</b>	<b>105,7</b>	<b>106,1</b>	<b>106,4</b>

Source : Insee

## Les index divers de la construction

Référence 100 en 2010

Intitulés		Oct 2017	Nov 2017	Déc 2017
TRBT	Transport Bâtiment	104,9	105,6	105,7
TRTP	Transport Travaux publics	105,0	105,0	105,6
MABTGO	Matériel Bâtiment Gros œuvre	106,9	106,9	107,0
MABTSO	Matériel Bâtiment Second œuvre	109,3	110,3	110,9
MATP	Matériel Travaux Publics	103,7	103,5	103,6
FD	Frais divers	101,4	101,1	101,9
FG	Fourniture de graines	126,4	126,4	126,4
FV	Fourniture de végétaux	103,3	103,3	103,3
EV1	Travaux de végétalisation	116,5	116,7	116,8
EV2	Application de produits phytosanitaires	104,5	104,6	104,4
EV3	Travaux de création d'espaces verts	110,4	110,7	110,8
EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts	111,3	111,8	112,2
PMR	Produits de marquage routier	111,5	111,5	111,5
TSH	Travaux de signalisation horizontale	108,3	108,3	108,3
ING	Ingénierie	111,6	111,9	112,1

Notes : les index « FG : fourniture de graines », « PMR : produits de marquage routier » et « TSH : travaux de signalisation horizontale » sont trimestriels, l'index « FV : fourniture de végétaux » est annuel. L'index FV est constant de septembre à août de l'année suivante.

Source : Insee

## L'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction

Référence 1 en 2010

Intitulé		Oct 2017	Nov 2017	Déc 2017
IM	Indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction	1,1155	1,1098	1,1326

Note : l'indice IM a pour objectif de permettre la réactualisation de la valeur de matériels, à défaut d'une valeur de remplacement disponible, dans le cadre du calcul des charges d'emploi du matériel. Il ne doit pas être confondu avec l'index divers de la construction « matériel des travaux publics » (MATP), dont la finalité est l'indexation de contrats.

Source : Insee

## Pour en savoir plus

### Définition

Les index bâtiment, travaux publics, divers de la construction et l'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction sont des indices de coût de production des différentes activités du secteur de la construction, principalement utilisés à des fins d'indexation de contrats.

### Méthode de calcul

La documentation méthodologique est disponible aux adresses suivantes : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1176>, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1324>, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1305>, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1306>

### Utilisations

Ces index, publiés au *Journal officiel*, permettent aux entreprises et aux collectivités locales d'indexer les marchés de travaux de construction, en choisissant l'activité la plus proche de l'objet de leur marché. Dans les contrats signés avant la publication des index au *Journal officiel* du 16 janvier 2015, il faut utiliser jusqu'à septembre 2014 inclus l'ancienne série ; à partir d'octobre 2014 inclus, l'ancienne série peut être prolongée en multipliant la série correspondante par un coefficient de raccordement. Le produit ainsi obtenu est à arrondir à une décimale.

### Diffusion

Les index sont publiés mensuellement au *Journal officiel*. Les séries longues sont disponibles sur <https://www.insee.fr/fr/information/2411675> :

- Les indices des coûts de production dans la construction (indexation de contrats) - Index Bâtiments (BT) à <https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/103173847?INDICATEUR=2327743>
- Les indices des coûts de production dans la construction (indexation de contrats) - Index Travaux Publics (TP) à <https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/103173847?INDICATEUR=2327744>
- Les indices des coûts de production dans la construction (indexation de contrats) - Index divers (EV, FD, FG, FV, ING, MABTGO, MABTSO, MATP, PMR, TSH, TR, ING) à <https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/103173847?INDICATEUR=2327745>
- L'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction IM <https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/103173847?INDICATEUR=2327746>
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Prochaine publication : 12 avril 2018 à 12h00